

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le gouvernement du Québec met en place une nouvelle structure de financement pour appuyer la construction navale

Québec, le 6 juillet 2018. – Dans le cadre du Plan économique du Québec de mars 2018, le gouvernement prévoyait une enveloppe de 250 millions de dollars pour des prises de participation dans les projets de chantiers navals du Québec. Cet appui permettra notamment :

- de stimuler la construction navale au Québec;
- de favoriser le maintien de chantiers navals plus modernes, productifs et compétitifs.

Cette initiative donne suite à l'une des priorités d'action de la Stratégie maritime du Québec à l'horizon 2030, visant la détermination de nouveaux moyens financiers pour soutenir l'industrie navale québécoise.

Considérant l'importance du secteur pour l'économie du Québec et les emplois hautement spécialisés qui y sont associés, le gouvernement désire ainsi mettre en place des conditions favorisant la construction navale au sein des chantiers maritimes québécois et le maintien d'une industrie maritime québécoise forte et pérenne.

Cette mesure du Plan économique permet aux chantiers maritimes québécois qui le désirent de réaliser leurs projets à l'intérieur d'une structure de financement plus flexible et abordable favorisant de la sorte leur rentabilité en diminuant la volatilité des conditions de financement, notamment en période de construction. Cela permet par ailleurs de libérer des sommes pour moderniser les équipements et accroître la productivité ainsi que la compétitivité pour l'obtention de nouveaux contrats.

À même cette enveloppe, le gouvernement du Québec annonce aujourd'hui qu'il investit 188 millions de dollars dans du financement associé au projet de conversion du MV Astérix en navire ravitailleur pour la Marine royale canadienne, projet réalisé par le chantier maritime Davie.

Le financement du projet Astérix, réalisé avec cette nouvelle structure de financement, permettra de libérer des sommes pour la modernisation des installations au chantier Davie, d'accroître sa productivité et de le positionner avantageusement pour l'obtention de nouveaux contrats.

Citation :

« L'industrie de la construction navale connaît un essor important au Canada. Nous pouvons être fiers de nos chantiers maritimes québécois qui disposent de l'expertise nécessaire pour tirer profit d'une telle conjoncture, entre autres par la construction de navires intégrant des spécificités technologiques avancées et étant capables de naviguer en climat nordique.

Dans le dernier budget, nous avons annoncé une enveloppe de 250 millions de dollars pour des prises de participation dans les projets de chantier navals du Québec, donnant ainsi suite à l'une des priorités d'action de la Stratégie maritime du Québec visant à soutenir l'industrie navale québécoise.

Cette structure de financement novatrice permettra de stimuler la construction navale au Québec et de favoriser le maintien de chantiers navals modernes, productifs et compétitifs, assurant ainsi la pérennisation en sol québécois d'emplois de qualité et d'une expertise précieuse.

Enfin, grâce à cette prise de participation dans le financement associé au projet de conversion du MV Astérix, non seulement nous passons de la parole aux actes, mais nous appuyons une industrie en plein essor et nous nous assurons d'accroître la compétitivité de Chantier Davie pour l'obtention de nouveaux contrats. »

Carlos J. Leitão, ministre des Finances

Faits saillants :

- Le gouvernement prend une participation de 188 millions de dollars dans le capital de Astérix Inc., par l'entremise d'Investissement Québec, en échange d'actions privilégiées.
- Un consortium bancaire, formé notamment avec JP Morgan et Anchorage capital, complète le montage financier du projet d'une valeur totale de 488 millions de dollars.
- L'investissement du gouvernement permettra de libérer des liquidités en vue de moderniser les installations au chantier Davie, d'accroître sa productivité et de le positionner avantageusement pour l'obtention de nouveaux contrats.
- La participation du gouvernement consistera en un investissement avec espérance de rendement.
- Cette initiative donne suite à l'une des priorités d'action de la Stratégie maritime du Québec à l'horizon 2030, visant à déterminer de nouveaux moyens financiers pour soutenir l'industrie navale du Québec.

– 30 –

Source : Audrey Cloutier
Attachée de presse
Cabinet du ministre des Finances
Tél. : 418 643-5270